

Un nouvel agent parmi nous

Dans notre dernière édition, nous évoquions le départ à la retraite de Robert Fort le 30 avril.

La commune a recruté Sébastien Calandrau, habitant la commune, pour le remplacer. Ce dernier est aussi pompier, comme l'était Robert Fort et pourra intervenir, comme lui, en pleine journée.



Terre Saine, votre commune et vous

Vous vous rappelez que notre commune s'est inscrite à la charte « Terre Saine » en 2009.

Le label **Terre saine, communes sans pesticides** est un label national attribué par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Il a pour objectifs de valoriser les collectivités qui n'utilisent plus de pesticides, de soutenir les démarches de réduction visant le zéro pesticide partout en France et de créer un réseau national pour faciliter le passage au zéro pesticide sur l'ensemble des espaces urbains.

En plus, ce label veut sensibiliser les jardiniers amateurs et encourager le jardinage sans recours aux produits chimiques.

Selon une étude, seulement 32% des jardiniers amateurs estiment que les produits phytosanitaires, les pesticides, sont dangereux et 20% considèrent même que ces produits sont sans danger.

Voilà pourquoi la vente en libre-service est interdite.

Les pesticides utilisés pour traiter un potager peuvent se retrouver dans les récoltes sous forme de résidus. Ces résidus même en très faible quantité, ingérés quotidiennement peuvent se révéler dangereux pour la santé. Traiter régulièrement son jardin avec des pesticides, c'est risquer de mettre en contact les enfants ou les animaux domestiques avec des produits potentiellement dangereux.

Pour info, à la date du **26 avril, 377 communes** de l'ex-région « Poitou-Charentes » étaient signataires de la charte Terre Saine « Votre commune sans pesticide » et 22 communes, dont **Chef-Boutonne, avaient 3 papillons.**

Un site à consulter pour plus d'infos : www.terresaine-poitou-charentes.fr



Les élus à votre disposition

Depuis de nombreuses années, les élus organisent des réunions thématiques ou de quartier pour rencontrer et débattre de sujets avec vous.

De même, chaque année, ils organisent une **réunion où le public présent pose ses questions, sur les sujets qu'il souhaite aborder.** Ce type de rencontre a le mérite d'être spontané et surtout de répondre de manière directe à vos interrogations.

Cette réunion aura lieu, **mardi 16 mai au Centre Culturel à 20h30.**

Pêcheurs : A vos lignes ! Prêts ? Pêchez !

Jusqu'à fin mai, l'étang est ouvert tous les jours, **sauf le mardi. En juin, juillet et août, il n'y aura pas de jour de fermeture.**

Tout au long de la saison de pêche, les cartes journalières ou annuelles sont vendues chez les dépositaires suivants : Mag'Presse, les boulangeries Maître et Vacher, Le Sèvre et Stock-Fouille ainsi qu'à la mairie. Merci à ces commerçants pour leur collaboration.

Le règlement 2017 est consultable sur les panneaux d'affichage à l'étang, à la mairie (tél 05.49.29.80.04) ainsi que sur le site internet de la commune : www.chef-boutonne.fr

La vie en collectivité a des règles !

Dernièrement, un habitant de la commune a volontairement **coupé un arbuste** qui le gênait, selon lui, devant chez lui, sur le domaine public. Depuis plus d'un an, si un désaccord entre la municipalité et lui existait quant à la gêne avérée ou pas de cet arbuste, la décision de le maintenir en état ne peut être remise en cause par un geste arbitraire, définitif et illégal.

La gendarmerie, dans le cadre d'une médiation préalable avec l'auteur, a reconnu que cet arbuste ne gênait nullement.

Monsieur le Maire a donc dû **déposer plainte pour dégradation d'un bien public** et ce citoyen passera au tribunal en juin. En effet, tout le monde comprendra qu'on ne peut pas faire abstraction des règles en communauté et que chacun ne peut faire tout ce qu'il veut autour de chez lui. Notons que ce même habitant avait lancé une pétition contre la commune pour s'opposer à l'abattage de 4 tilleuls de la place Cail sud, pour réaliser l'abri bus...

Une nouvelle saison en vue

Le temps est venu de ressortir maillots, serviettes et crèmes solaires! La piscine communautaire rouvre ses portes.

Horaires d'ouverture pour 2017:

- du **31 mai au 7 juillet, les mercredis et dimanches de 15h à 19h.**

- du **8 juillet au 3 septembre (inclus), comme ci-dessous**

Lundi	FERMETURE	FERMETURE
Mardi	10h30 - 12h15	15h - 19h
Mercredi	FERMETURE	15h - 19h
Jeudi	FERMETURE	15h - 19h
Vendredi	FERMETURE	15h - 19h
Samedi	FERMETURE	15h - 19h
Dimanche	10h30 - 12h15	15h - 19h

A noter que **5 soirées nocturnes sont programmées : les vendredis 21 juillet, 28 juillet, 4 août, 11 août et 18 août.**

Pour tous renseignements complémentaires, **contact :** tél 05.49.27.32.52 ou piscines@paysmellois.org

Des bancs originaux...

En se promenant dans le parc du château, vous découvrirez rapidement **2 nouveaux bancs, inventés et fabriqués par les services techniques.**

Ces sièges originaux, veulent d'une part, étonner les visiteurs et d'autre part donner un aspect original à ce site.

Les avez-vous trouvés ?

Une jeune en service civique

Comme chacun le sait, la commune travaille sur la **valorisation du patrimoine public et privé**, avec pour objectif notamment, d'obtenir l'homologation de « Petites Cités de Caractère ». A cet effet et afin d'accélérer le travail, la commune a recruté une jeune fille, **Clarisse Brun, dans le cadre d'un service civique.** Elle débutera sa mission début mai, jusqu'à la fin de l'année. Vous aurez l'occasion, certainement, de la croiser dans le cadre de sa mission auprès de la population.

Notons aussi que **Clarisse est pompier au centre de secours de Chef-Boutonne.** Elle pourra donc intervenir en pleine journée, facilitant ainsi l'activité du centre.

Objectif : Brume fleurie!

Vous pourrez, cette année encore, montrer vos talents ! Le thème du concours photos 2017 est : « **La Brume** ». Les candidats devront remettre leurs photographies à la mairie **avant le 10 juillet 2017**. Quant aux jardiniers dans l'âme, ils seront de nouveau mis à l'honneur cette année. Un jury d'élus parcourra les rues par 2 fois cet été pour identifier les maisons avantageusement fleuries et visibles de la voie publique. Nous vous invitons à fleurir vos façades, balcons et jardins pour le plaisir de tous.

Règlement à consulter et à télécharger (formulaire d'inscription) sur le site de la commune (www.chef-boutonne.fr) ou à la mairie.

Plusieurs expositions à suivre...

Depuis Pâques, le **musée du Château de Javarzay** est ouvert. Ce lieu, classé monument historique, en est l'écrin depuis de nombreuses années. Les travaux actuellement en cours sont l'occasion justement, de le rendre encore plus accessible au public et de le préserver aujourd'hui, afin que demain, il continue à exister et à être l'un des joyaux de notre commune.

Que trouvera le visiteur ? une visite libre (intérieure) « **Au fil du temps** », une autre visite (extérieure) « **Au fil du patrimoine** » mais aussi **des expositions artistiques** logées au rez-de-chaussée :

- **du 6 au 21 mai, Dominique Niorthe**, « Vêtements de la route de la soie »

- **du 25 mai au 8 juin, Yves Tanguy**, peintre autodidacte

- **du 15 au 20 juin, Anita Lucet Parisot**, « Musique de la nature »

- **du 24 juin au 9 juillet, Lidwine Titli**, « Equanimité »

Toutes ces expositions sont détaillées dans le **dépliant « Expo château »** disponible au château, à la médiathèque et à la mairie.

Un choix responsable

La commune a pris la décision, dans sa séance du 20 mars dernier, **d'acquérir les bâtiments de l'ancienne école privée, située avenue Auguste Gaud.**

Pourtant, aucun projet n'existe pour le moment. Si les élus ont souhaité très majoritairement devenir propriétaires, c'est d'une part parce que les **conditions financières** étaient **favorables** et d'autre part, dans le but **de protéger ce patrimoine valorisant** pour la commune et ses 7 500 m² de terrain, situé en plein centre-ville. La probabilité la plus forte est que cette propriété soit revendue mais ainsi, **la commune maîtrisera le projet qui sera alors réalisé.**

Cette décision est avant tout un choix responsable.

Une nouvelle campagne d'effarouchement

Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 avril, les élus ont validé **une campagne de lutte contre les pigeons.**

Cette régulation est nécessaire.

L'entreprise « Captur'Net » utilisant des cages mais aussi des rapaces, interviendra sur différents bâtiments **pendant 6 mois.**

La campagne commencera la semaine 18.

A l'école maternelle de Chef-Boutonne, les inscriptions scolaires pour les enfants :

- qui ont 3 ans ou plus (nés en 2014 ou avant)

- qui auront 2 ans révolus au 1er septembre 2017

(attention : en raison du nombre de places limité, les enfants nés en 2015 seront tous placés sur liste d'attente), se feront sur rendez-vous, à l'école m a t e r n e l l e .

Les parents doivent au préalable, faire une demande d'inscription scolaire à la mairie, et présenter pour le rendez-vous d'inscription, le carnet de santé et le livret de famille. Il est indispensable de prendre rendez-vous avant le 31 mai (05.49.29.84.04).



Une gestion différente de nos cimetières

Tout le monde sait que la commune s'est engagée dans une démarche sans pesticides depuis 2009. La seule exception jusqu'alors de l'emploi de produits pesticides, était dans les cimetières et principalement entre les tombes.

Depuis le 1^{er} janvier, l'usage de ces produits toxiques est interdit.

Il convient donc maintenant de faire autrement.

Il est à noter que si les allées, les passages assez larges appartiennent à la commune, **les espaces entre les tombes appartiennent aux personnes propriétaires de tombes.** En effet, les espaces vendus (2m x 1m) se succèdent sans partie communale entre.

Jusqu'à là, l'entretien était facile avec ces produits. Maintenant, ce sera plus difficile et différent. La commune ne pourra plus entretenir les 3 km (environ) « d'intertombes ». Ce sera donc à **chaque personne de prendre en charge cet entretien, ce nettoyage**, sans produits pesticides bien sûr.

L'aspect de nos cimetières (à Chef-Boutonne et dans les autres communes) va changer et les herbes seront plus présentes. Pourtant, notre culture accepte peu les herbes dans ces lieux. Il faudra un peu de temps....

Des travaux, Avenue du Président Kennedy

Dans le cadre d'une **bonne gestion des réseaux d'eau**, la commune, qui reste gestionnaire de ce service par l'intermédiaire d'une délégation de service public envers Véolia, réalise chaque année **des travaux de réhabilitation des réseaux.**

Cette année, c'est **le réseau de l'Avenue Kennedy qui va être remis à neuf.**

Dans un premier temps, à compter de la **mi-mai**, des travaux auront lieu sur les trottoirs et chez les différents riverains, afin de sortir les compteurs sur le trottoir. Le stationnement pourra être perturbé.

Puis, à compter de **juillet**, (afin que cela soit moins gênant), la rue sera fermée pour mettre en place la nouvelle canalisation centrale. **Tout sera terminé avant la rentrée.**



Nouveaux horaires pour le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) **modifie ses horaires à partir du mois de mai.**

L'ouverture au public se fait **désormais tous les après-midis de 13h30 à 17h, et le mercredi matin de 9h à 12h.**

Le 3ème...

Les élus ont pris la décision le 10 avril de procéder à la **démolition du château d'eau situé Place Malesherbes**. Après la démolition de ceux de Lussais et des Vaux en 2006, ce sera donc le 3ème qui disparaîtra. Ce château d'eau n'est plus en fonctionnement depuis 1976 (date de construction du nouveau situé, route de Sauzé). Si la question de sa démolition s'était déjà posée, c'est seulement depuis quelques mois que les élus ont souhaité, **dans le cadre de la valorisation de ce quartier**, prendre cette décision.

Une réunion de quartier en début d'année avait abordé entre autres ce thème et la majorité des riverains semblaient favorables à cette décision.

Cette démolition devrait intervenir **à l'automne**.

Des précisions seront données dans les prochains numéros de Couleur à la Une.

Infos municipales :

- **les wc de l'école primaire** ont complètement été réhabilités par les agents communaux et communautaires

- **les services administratifs de la mairie** seront fermés le vendredi 26 mai

- **les travaux de réfection de la terrasse** aux abords de la salle R. Quiard sont terminés.

MAI	
Lundi 1er	Bourse d'échanges Auto-Moto - FC Boutonnais - Complexe sportif J. Courivaud
Du 6 au 21	« Vêtements de la Route de la Soie » - Salle d'expo du Château (voir article)
Dimanche 7	Elections Présidentielles - 2ème Tour
Lundi 8	Cérémonie commémorative au Monument aux Morts - 10h30
Dimanche 14	Vide Coffre à jouets - APE - Salle Raymond Quiard - 9h à 18h
Mardi 16	Rencontre avec les élus - Centre Culturel - 20h30 (voir article)
Dimanche 21	Exposition puis randonnée de véhicules dans le cadre du week-end Country de Sauzé-V. - Okies Country Dance - Site du château - de 10h à 11h
Dimanche 21	Salon « Bien-être » - Section Marche du Foyer Culturel - Salle Raymond Quiard de 10h à 17h30
Jeudi 25	Course nature 10 kms - « Le printemps de la Héronnière » - Départ à 9h30
Du 25 mai au 8	Juin - Peintures - Salle d'expo du Château (voir article)
Samedi 27	Randonnée semi-nocturne - Amicale des Sapeurs Pompiers - Départ de la caserne de 18h à 20h - Renseignements et réservations au 06.75.04.60.36 HR
JUIN	
Du 2 au 5	Enduro Carpes - PECH - Etang communal
Samedi 3	Spectacle - Le Clown en crête - Centre Culturel - 14h
Samedi 3 et Dimanche 4	Festival d'ici et d'Ailleurs - Espoir d'Afrique - Expositions, concerts, cours de danse africaine, initiation aux percussions, ventes - Site du château (voir article)
Samedi 10	Fête de fin d'année - Animations et Concerts - Ecole de Musique du Pays Mellois - Site du Château - à partir de 15h
Samedi 10	Gala de Judo - Section Judo du Foyer Culturel - Centre Culturel - 20h30
Dimanche 11	Elections Législatives - 1er Tour
Du 15 au 20	« Musique de la nature » - Salle d'expo du Château (voir article)
Vendredi 16	Fête de la Musique - Surfin'Boutonne - Place Cail - 20h
Samedi 17	Fête des écoles - A.P.E. - Complexe sportif J. Courivaud - 12h à 18h30
Dimanche 18	Brocante - FC Boutonnais - Site du Château - toute la journée
Dimanche 18	Elections Législatives - 2ème Tour
Du 23 au 27	Foire de Javarzay - Fête Foraine - Animations - Restauration - Pré de la Foire
Du 24 juin au 9	Juillet - « Equanimité » - Salle d'expo du Château (voir article)
Samedi 24	All Stars Game - FC Boutonnais - Complexe sportif J. Courivaud - de 12h à 20h
Samedi 24	Gala de Danse - Section Danse du Foyer Culturel - Centre Culturel - 17h et 21h
Dimanche 25	Courses Cyclistes 3ème Catégorie - Minimes / Cadets - Cycle Chef-Boutonnais
Lundi 26	Foire aux Pions - toute la journée
Mardi 27	Feu d'artifice de la Foire de Javarzay - 22h45
Vendredi 30	Don du Sang - Centre Culturel - 16h30 à 19h30
JUILLET	
Samedi 1er	Feu de la Saint-Jean - Pique-Nique - Les Amis des Chaumias - Lussais, Place des Chaumias à partir de 19h30

« Saveurs d'ici et d'ailleurs »

Ce **festival**, organisé par les associations Espoir d'Afrique et Chainon FTI, en partenariat avec la commune de Chef-Boutonne, se veut être un temps d'échange culturel et musical. « Vivre ensemble malgré nos différences, oui c'est encore possible. Le partage, l'échange pour découvrir l'autre, nous amènent à vaincre nos craintes ». **Les 3 et 4 juin, venez nombreux à ce festival**, animations (djembé, danses, contes, guitare...), initiations, expositions et vente de produits locaux. **Le 3 au soir, concert et repas dansant**. Renseignements et inscriptions au 06.73.20.96.70.

Un transfert vers Chef !

Adrien et Frédéric, co-gérants de l'entreprise **Rénov'Déco**, installés depuis 7 ans à Loubigné, ont décidé de transférer leur activité. Désormais propriétaires, ils sont installés, route de Melle, dans la **zone artisanale « Pigeon Pierre », 6 Allée des Erables**. Entreprise certifiée Qualibat RGE, Adrien et Fred, sauront mettre en œuvre leur professionnalisme au service de plusieurs aspects du bâtiment, neuf ou rénovation, intérieur comme extérieur. **Tél 05.49.27.35.14**.

Ciné-Chef, des changements!

Pour mieux répondre aux attentes de son public, les dates de fermeture de Ciné-Chef cet été, sont un peu différentes des autres années.

A savoir : **Fermeture du 21 juin au 4 juillet inclus et du 29 août au 12 septembre inclus**.

Vous aimez la scène?

Alors, les **Folies'Boutonnaises** peuvent vous séduire.

Les responsables de cette toute **nouvelle troupe de variétés**, section du Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais, vous proposent de les rejoindre pour participer bénévolement à des numéros pleins de gaieté.

Inscriptions et renseignements : folies-boutonnaises@outlook.fr ou par tél au 06.85.56.70.25.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de juillet. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

Couleur à la une

N° 53
Mai / Juin 2017



« On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout ». Abbé Pierre

La médiathèque :

un lieu plein de surprises

Notre médiathèque, située en plein centre-ville, est un **service public ouvert à tous**. Jeunes et moins jeunes, vous êtes sûrs de trouver des ouvrages pour vous, parmi les 12 000 présents, les DVD et les CD...

Christelle et Aurore, les 2 agents, sauront vous guider dans vos choix. Des ordinateurs sont également disponibles pour ceux qui n'en auraient pas chez eux, pour internet ou tous travaux administratifs (courriers, CV...). Venez découvrir ce lieu de vie, sans engagement.

Venez feuilleter les livres ou déambuler dans les allées.

N'hésitez pas à fureter dans les rayons...

Qui sait, peut-être un trésor caché !!!

Bientôt l'enquête publique

L'élaboration de notre nouveau **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** a débuté en 2015. Arrêté en décembre 2016 par le Conseil Municipal, il est soumis actuellement aux personnes publiques associées (Etat, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers...). Vous pourrez aussi le consulter et faire part de vos remarques pendant l'enquête publique qui aura lieu entre les 7 juin et 6 juillet. Pendant cette période, les plans et règlements seront à votre disposition à la mairie. De plus, des plages horaires vous permettront de rencontrer le commissaire enquêteur qui enregistrera vos demandes, vos souhaits, vos remarques... Voici les dates :

- Mercredi 7 juin de 9h à 12h à la mairie de Chef-Boutonne
- Lundi 12 juin de 14h à 17h à la mairie de Chef-Boutonne
- Mercredi 21 juin de 9h à 12h à la CDC, 1 rue du Simplot à Melle
- Jeudi 29 juin de 14h à 17h à la mairie de Chef-Boutonne
- Vendredi 7 juillet de 14h à 17h à la mairie de Chef-Boutonne.

Une fois cette enquête achevée, le commissaire fera son rapport et donnera son avis sur les demandes formulées. L'approbation finale et l'application du PLU auront lieu à l'automne. Cette période qui s'ouvre est donc la dernière, après les différentes réunions publiques, où vous êtes invités à donner votre avis. Après, les règles s'appliqueront à tous.

Les taux des impôts communaux inchangés

Les élus municipaux ont voté le 10 avril, à l'unanimité, le budget 2017, en maintenant les taux au niveau actuel. Cela fait donc la 12^{ème} année consécutive que les taux n'ont pas été revus à la hausse. Malgré une période de restriction des dotations d'état, les élus ont préféré continuer à concentrer leurs efforts sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Celles-ci ont déjà diminué ces 3 dernières années. C'est à cette condition, que la commune conserve une situation financière très saine, lui permettant d'investir de manière importante, sans prendre de risques pour l'avenir.

Chef-Boutonne en Plan Cavalier

La Ville de Chef-Boutonne, comme vous en avez déjà été informés, est homologable depuis 2016, dans le cadre de la marque « Petites Cités de Caractère » pour lequel elle a postulé. L'une des pièces maîtresses accompagnant cette marque est la réalisation d'un Plan Cavalier. En quoi consiste-t-il ? Il a vocation à représenter un portrait des villes en 3 dimensions, révélant l'urbanisme, l'architecture et la nature environnante à travers la reproduction la plus fine possible, de la totalité des constructions, des aménagements et des espaces verts.

C'est un formidable outil de communication utilisable sous de multiples supports (plans touristiques, officiels, de quartiers) et de façon évolutive (couleurs, mises à jour) etc ...

La réalisation de ce Plan Cavalier a été confiée à Damien Cabiron, Architecte, qui en dit ceci : « Une ville comme chacun le sait, est faite de plans et de projets. Pour vivre, il lui faut d'abord un dessin, des mesures d'anticipation, des équipements et des réseaux ». Il ajoute : « Le Plan Cavalier constitue un grand relevé tranché net dans l'épaisseur et dans le secret de la ville, une manière de voir comment elle est tissée, comment elle s'est soudée à elle-même, constituée, épaissie ». Chaque habitant de Chef-Boutonne pourrait voir ce Plan Cavalier lui présenter sa ville en relief, en détaillant les maisons et autres aspects spécifiques, qu'ils soient patrimoniaux, aquatiques ou historiques. Il la redécouvrira totalement et n'en sera que plus fier d'y résider.

Et puis, il pourra aussi s'associer par son action personnelle, à la démarche de labellisation des « Petites Cités de Caractère », qui lui vaudront un développement touristique nouveau et un renom qu'elle ne connaissait pas jusque là, dans la région Poitou-Charentes.